

En Bolivie, les disparitions durant la dictature seront soumises à des enquêtes



La Paz, 15 février, (RHC-PL-EFE)-Le ministère de la Justice, Le Parquet Général de l'État et l'Université Majeure de San Andrés ont signé un accord pour coordonner des actions conjointes dans les enquêtes sur les disparitions forcées durant les dictatures en Bolivie.

La vice-ministre de la Justice et des Droits Fondamentaux, Éricka Chávez, a expliqué que l'objectif est d'identifier les personnes disparues dans les périodes dictatoriales de 1964 à 1982 et de promouvoir la déclassification des archives des institutions militaires.

Elle a précisé que de cette façon on pourra connaître les détails des crimes des gouvernements de facto.



Radio Habana Cuba